

DÉCISION 25 / 2025

RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST ET DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RENATURATION DU RUISSEAU DE VALLIERES ET DE SES AFFLUENTS

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16^{ème} Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée aux dispositifs « Milieux naturels : préservation et restauration des milieux naturels et de la biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » de la Région Grand Est,

DÉCIDONS :

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 3 016 717,68 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au taux de 60 %, soit 1 810 030,60 €,
- une subvention de la Région Grand Est au taux de 20 %, soit 603 343,54 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20250115-Decis25-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 15/01/2025

Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée



Anne FRITSCH-RENARD
Adjointe au Maire de Metz

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Travaux de renaturation du ruisseau de Vallières et de ses affluents

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	Taux
Maîtrise d'œuvre :			Aides publiques :		
ACT	7 978,94 €	9 574,73 €	Agence de l'Eau Rhin Meuse	1 810 030,60 €	60,00%
EXE	7 316,93 €	8 780,32 €	Région Grand Est	603 343,54 €	20,00%
DET	82 402,54 €	98 883,05 €			
OPC	7 665,35 €	9 198,42 €			
AOR	6 794,29 €	8 153,15 €			
Information dialogue pendant phase étude et DAE	7 316,93 €	8 780,32 €			
Travaux :			AUTOFINANCEMENT Fonds Propres	603 343,54 €	20,00%
Travaux de renaturation du ruisseau	2 633 857,00 €	3 160 628,40 €			
Divers/imprévus	263 385,70 €	316 062,84 €			
TOTAUX	3 016 717,68 €	3 620 061,22 €		3 016 717,68 €	100%